

Examen professionnel supérieur pour Directrice | Directeur d'école d'une discipline sportive avec diplôme fédéral

Aide-mémoire sur l'examen écrit | Épreuve d'examen 1

L'aide-mémoire informe sur le déroulement de l'examen écrit et sur les critères d'évaluation appliqués. Le règlement d'examen et les directives relatives à l'examen professionnel supérieur, disponibles sur le site web, fournissent de plus amples informations.

Déroulement de l'examen écrit

L'examen écrit dure au maximum 180 minutes et se déroule dans une salle plénière avec tous les candidats de la date d'examen correspondante. L'examen écrit est surveillé par une personne compétente mandatée par l'organe responsable.

Des questions écrites, y compris d'éventuels exemples de cas, sont posées sur les compétences opérationnelles suivantes :

- A – Direction d'une école d'une discipline sportive
- B – Conduite de personnel
- C – Gestion des finances
- D – Gestion des activités de marketing et communication

Critères d'évaluation de l'examen écrit

L'évaluation de l'examen écrit se fonde sur les critères suivants :

Respect des indications

- Dans quelle mesure les indications des directives concernant l'examen écrit ont-elles été suivies ?

Conformité technique du contenu

- Est-ce que les affirmations faites sont en harmonie avec les principes et les théories courantes du domaine de compétences opérationnelles concerné, de même qu'avec la pratique professionnelle d'un directeur d'école d'une discipline sportive ?
- Les solutions proposées sont-elles techniquement correctes (du point de vue qualitatif et quantitatif) ?

Pour faciliter la lecture, nous avons utilisé le masculin pour toutes les désignations de personnes. Les désignations de personnes utilisées se réfèrent à tous les genres.